

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 37

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: Testuz, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :		On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la <i>Rédaction du Conteur vaudois</i> . -- Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.	CAUSERIES DU CONTEUR 2 ^{me} et 3 ^{me} séries. Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux
SUISSE : un an . . .	4 fr. 50		
six mois . . .	2 fr. 50		
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20		

L'escrime à Lausanne.

Un amateur d'escrime, qui a visité dernièrement les différentes salles d'armes de notre ville, nous communique les lignes suivantes :

« Si l'on prenait à la lettre le titre ronflant qui nous sert de rubrique, il semblerait que la presse vaudoise aurait plus de duels à enregistrer que de « faits divers » à signaler à ses lecteurs. Mais, qu'on se rassure ; car, s'il est un pays où la sagesse et la prudence soient dans les mœurs, où le duel aura quelque peine à s'introduire dans les usages, c'est bien le nôtre ; ce qui ne revient pas à dire que nous soyons plus lâches et moins chatouilleux que nos excellents voisins qui échangent à tout propos des kilos de plomb et des coups d'épée. En Allemagne, l'étudiant qui se respecte ne peut décemment se montrer en public que le visage symétriquement tailladé par d'élégants coups de rapière.

On peut faire sur le duel toutes ses réserves, et ne point être pour cela ennemi déclaré de l'escrime, cet exercice si favorable au développement des forces physiques.

Proportionnellement à sa population, Lausanne compte plus de salles d'armes que Paris, foyer des sports en général, et de l'escrime en particulier.

La salle, ou plutôt le local de gymnastique de M. le professeur Brun, est admirablement aménagé et disposé pour l'enseignement de l'escrime. M. Brun a des élèves de tous les âges, de toutes les qualités. Je me souviens avoir vu chez lui une vingtaine de jeunes gens, — un pensionnat sans doute, — parfaitement alignés, le corps droit, la tête haute, la pointe du fleuret à terre, attendant crânement le « en garde ! » prononcé d'une voix brève d'instructeur fédéral. En donnant la « leçon, » M. Brun offrait sa large poitrine... à laquelle il paraissait difficile d'arriver... Il enseigne, avec la même désinvolture, la gymnastique, la boxe, le chausson, la canne, le bâton, le sabre, etc. Aimant la jeunesse, il la veut leste, dégagée, adroite, forte et puissante ; les résultats qu'il a obtenus ont largement confirmé ses désirs.

Un homme qui, lui aussi, s'est voué corps et âme au développement corporel de la jeunesse, c'est M. Gerber. Très aimé et estimé de ses élèves, le sympathique professeur possède les réelles qualités indispensables pour l'enseignement d'un art aussi difficile que l'escrime. D'une clarté parfaite dans les démonstrations théoriques, il déploie dans les

assauts une remarquable habileté. Il « dégage » avec une rapidité surprenante, et il ne s'agit pas de perdre de temps en route pour arriver assez tôt à la parade. Un jour qu'il me fit l'honneur d'un assaut, redoutant son jeu, j'avais pris la « garde italienne » qui ne donne à l'adversaire aucune prise dans la ligne basse. « Si vous vous placez ainsi, me dit le professeur, vous allez me « tirer » dans les jambes, ce qui m'empêchera de valser. » Je ne songeais plus, en effet, que M. Gerber est aussi bon maître de danse qu'il est excellent professeur d'escrime. Je changeai de garde, et je fus battu et content.

M. Ruchonnet père a aujourd'hui quatre vingt-six ans. La salle d'armes qui porte le nom de l'éminent professeur est la plus ancienne de Lausanne ; elle fut créée par le grand-père qui était, dit-on, une des plus fines lames du temps. Bon comme tous les hommes forts, il était extrêmement chatouilleux sur le point d'honneur, ce qui coûta la vie à plus d'un Autrichien qui mordirent la poussière sur la place de Montbenon, à leur passage en 1815.

Aujourd'hui, un excellent professeur, M. Berthe, dirige avec une rare habileté la salle d'armes Ruchonnet. Ici, l'école classique dans toute l'acception du mot : de la « science » pure ; M. Berthe ne sort pas de là. Ancien maître d'armes de régiment, décoré de la médaille militaire, il enseigne la méthode française, reconnue supérieure à toutes les autres. Aux nombreuses qualités qui le distinguent, on peut signaler sa parfaite modestie ; aux éloges qu'on peut lui adresser, nous pouvons dire qu'un de ses élèves, M. de Coppet, est actuellement professeur au Polytechnicum de Zurich, où il est très apprécié. La salle Ruchonnet est le siège de la *Société d'escrime de Lausanne*. Fondée depuis peu d'années, elle compte un nombre respectable de membres du meilleur monde.

On voit, et il fallait qu'on le sût, que si notre ville compte des « hommes d'épée » et de... « fines lames, » ce ne sont pas les éléments d'enseignement qui font défaut. « Quand le corps est sain, l'esprit est libre. »
D.

Aigle, le 4 septembre 1887.

Monsieur le rédacteur du *Conteur vaudois*,
Lausanne.

Monsieur.

Il y a quelque temps, à Aubonne, un long convoi accompagnait à sa dernière demeure M. Edouard Porret, professeur au collège de cette ville, qu'une

longue et pénible maladie venait d'enlever subitement à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis. Homme de talent et d'esprit, M. Porret avait su, par son caractère affable et sa simplicité, s'attirer l'estime et l'amitié de la population d'Aubonne et des environs. Aussi, ce brusque départ causa-t-il une grande émotion dans toute la contrée.

Avant de se fixer à Aubonne, M. Porret remplit, pendant quelques années, les fonctions d'instituteur à l'école secondaire de Villeneuve; ici, comme à Aubonne, il y fut apprécié et regretté.

Pendant le peu de temps que lui permettait ses heures de leçons, il s'exerçait à écrire des morceaux de prose; il s'exerçait également dans les vers, où il excellait. On pourra en juger par les deux sonnets suivants adressés à ses élèves de Villeneuve, et que j'ai précieusement conservés en souvenir de ce cher et digne ami.

Comme ils sont absolument inédits, je me fais un devoir de vous les adresser, en vous priant de les publier; vous aurez ainsi rendu hommage à la mémoire de ce bon citoyen.

Le premier de ces sonnets a été composé à la suite d'une course faite par la classe au pied des monts d'Arvel et dans laquelle les élèves avaient offert à leur maître un grand bouquet de fraises cueillies par eux.

A mes chers élèves qui m'ont offert des fraises.

Jeunesse qui cueillez la fraise parfumée
Et me la présentez en bouquet odorant,
J'ai gardé souvenir de votre don charmant;
J'en avais, en rentrant, la main tout embaumée.

Ainsi votre amitié, jeunesse bien aimée,
Compose un seul bouquet dont j'allais respirant
Le suave parfum éclos d'un cœur aimant;
J'en avais, en rentrant, l'âme tout embaumée.

Merci pour le bouquet, merci pour l'amitié
Qui, s'ajoutant au don, l'augmente de moitié;
Ils ont même senteur, même délicatesse.

Merci pour le bonheur qu'en s'exhalant me laisse
L'odorant souvenir, l'encens de ce beau jour,
Ce doux parfum de fraise et ce parfum d'amour.

Villeneuve, 26 juin 1879.

Le second sonnet a été composé lors de son départ de Villeneuve pour Aubonne.

A mes chers anciens élèves de l'Ecole secondaire.

A vous, jeunesse amie, à vous charmante enfance
Un tendre adieu dernier, un dernier mot du cœur;
L'heure a sonné, je pars; mais en partant je pense
A ces jours dont je sens le regret, le bonheur.

Vos cœurs, riches d'amour et riches d'espérance,
Se sont ouverts à moi comme au soleil la fleur.
Votre amitié commune en un commun labeur,
C'était un don d'En-Haut, ma sainte récompense.

Adieu, de ce passé gardons le souvenir,
Et puis, les yeux au Ciel, marchons vers l'avenir.
La vie a ses devoirs, le devoir a ses charmes.

Allons! l'esprit joyeux et le courage entier.
Allons! le doigt divin nous montre le sentier
Où sont les doux revoirs et les adieux sans larmes.

Villeneuve, 9 novembre 1879.

Recevez, mon cher rédacteur, mes bien sincères salutations.

Un ancien élève de M. Porret:

Ch. TESTUZ.

Dè l'interprétachon.

— Dis-vâi, Sami, tè que t'es on hommo qu'a mé dè cabosse què mè, qu'est-te onco cein que l'*interprétachon*, que lo conseiller a cein de ào mein dix iadzo l'autro dzo à la fordze, ein parleint dè ellião lois que l'ont fé pè Losena. Ete onco iena dè ellião novallès maladi dè la vegne, kâ vu bin que lo crique mè craquè se y'é comprâi cé grand bougro de mot.

— Eh bin, mon pourro Abran, que vâo-tou que tè diéssot! Dein ti lè cas cein n'est pas 'na maladi; mâ c'est oquiè coumeint quiet on ne dit pas lè z'affèrès têt que l'ont étâ de, po cein que n'ont pas adé étâ de coumeint foudràî, que cein arrevè soveint âi lois, kâ quand lè z'avocats sè preignont dè leinga, à lè z'ourè l'ont ti réson, et portant diont soveint tot lo contréro lè z'ons dâi z'autro quand bin dévezont dè la méma loi, kâ ion lài vâi çosse et l'autro cein. C'est l'interprétachon.

— Eh bin, Sami, ne compreigno tot parâi pas tant bin cein que te mè dis.

— Eh bin, étiuta Abran: Quand tè dio: Vein-no ein écliâfâ ion? comprends-tou cein que tè vu derè?

— Aloo! lo bon san! cein vâo derè qu'on vâo bâirè on verro.

— Eh bin, c'est de l'interprétachon, kâ te cheint bin que n'est pas quiestion d'écliâfâ oquiè. On dit dâi z'affèrès dinsè et dinsè; mâ cein ne vâo pas derè coumeint on a de. L'interprétachon, c'est dè derè l'affèrè tot net. C'est coumeint quand on dit que cauqon a medzi son bin ein herba: cein ne vâo pas derè que l'aussè patourâ sè prâ coumeint on modzon; cein vâo derè que... ma fâi ne sé pas bein coumeint tè cein esplikâ; mâ te comprends! c'est que l'a tot rupâ et portant n'a pas pi brottâ on pâi d'herba. Eh bin! vouaiquie cein que l'est què l'interprétachon: c'est derè autrameint.

Mâ faut tsouyi quand on vâo fèrè n'interprétachon, dè la fèrè dè sorta et dè ne pas fèrè coumeint Henri à la véva a fé demeindze passâ. Ein saillesseint dâo prédzo, ye s'ein va tot drâi à la pinta iò demandè on litre por li tot solet.

— Mâ Henri! Henri! se lài fâ la carbatière, que vâo-tou fèrè dè tot cein? t'as trâo!

— Bailli adé. Vigno dâo prédzo et lo menistrè no z'a de que faillâi coute qui coute sè converti s'on volliâvè s'esquivâ lè soupliâiès dè l'einfai, et que lo faillâi fèrè ào pe vito, et sein renasquâ. « Et surtout, se no z'a fé, pas de demi-mesures, prenez de bonnes résolutions! » Ora, se y'a cauqon d'attiutâ, c'est bin lo menistrè, et du que no dit que ne faut min dè demi-mésoura, mè faut on litre...

— Eh bin, Abran, vouaiquie on interprétachon dè fou!

— Pas onco tant, Sami!